

WORLD BOXING FEDERATION

World - Boxing- Federation U.S.A



DECISION N° 011/2015/INTT/WBF/02 Portant sur la nomination de Superviseur Fédéral W.B.F

- ➤ Vue les articles du règlement de la W.B.F World Boxing Fédération
- ➤ Vue les statuts de la W.B.F World Boxing Fédération
- > Vue la nécessité d'un Superviseur en Afrique Centrale et Afrique de l'ouest

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur Marion Olivier est nommé Superviseur représentant de la W.B.F pour les zones Afrique Central et Afrique de l'Ouest

: L'intéressé sera chargé d'organiser et de veiller au respect du règlement de la W.B.F Au niveau de toutes les manifestations ou rencontres internationales en boxe professionnelle.

D'établir un planning pour les formations dispensées par les cadres de la W.B.F dans l'objectif de développer les activités sportives.

: La présente décision qui est enregistrée au répertoire de la W.B.F sera communiquée et publiée partout ou besoin sera.

: Monsieur Marion Olivier est membre du Comité Directeur de la W.B.F Zones Afrique Central et Afrique de l'ouest

Ampliations:	Fait à New York le : 03/12/2015
AIBA1	Le président W.B.F Africa Central- Africa West- Camerour
CAB1	Innocent Tchuente Tarno
WBF1	
CNO1	WORLD BOXING FEDERATION
Intéressé1	WORLD BOXING PEDERATION PRESIDENT
Archives2	REPRESENTATIVE INNOCENT TOHUENTE
	ITCHUENTETAMO@YAHOO.FR
	Compen